

3J CONSTRUCTIONS

10 rue de Montesquieu

93410 VAUJOURS

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en EUROS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script.

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 851 953,75 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 114 580,28 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/04/2024 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF****3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 98 905

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	88 308	9 072		97 381
Immobilisations financières	1 524			1 524
TOTAL	89 833	9 072		98 905

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 84 733

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	81 885	2 849		84 733
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	81 885	2 849		84 733

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel	56 289	45 325	10 964	de 3 à 5 ans
Inst.agenc.divers	8 056	8 056	0	8 ans
Materiel de transport	11 231	10 746	485	de 1 à 5 ans
Mat.bureau &informatique	21 805	20 606	1 198	de 3 à 5 ans
TOTAL	97 381	84 733	12 647	

3.2 - Etat des créances = 308 065

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 524		1 524
Actif circulant & charges d'avance	306 541	306 541	
TOTAL	308 065	306 541	1 524

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 1 425

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	238
Disponibilités	1 188
TOTAL	1 425

3.4 - Charges constatées d'avance = 1 122

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en EUROS

- Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 7 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	250	30,00	7 500
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	250	30,00	7 500

4.2 - Etat des dettes = 272 939

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	89 503	89 503		
Dettes fiscales & sociales	124 558	124 558		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	22 682	22 682		
Produits constatés d'avance	36 196	36 196		
TOTAL	272 939	272 939		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 55 598

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	55 428
Dettes fiscales & sociales	170
Autres dettes	
TOTAL	55 598

4.4 - Produits constatés d'avance = 36 196

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 324 824

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	1 324 824	100,00 %
TOTAL	1 324 824	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 32 861

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	146 909	32 861	114 048
Résultat financier	1 187		1 187
Résultat exceptionnel	-654		-654
Participation des salariés			
TOTAL	147 441	32 861	114 580

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en EUROS

- Avec comptes substitués

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	1	
Ouvriers	5	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	7	0

6.3 - Engagements donnés = 795

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	795
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	795

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL**7.1 - Tableaux financiers relatifs aux Crédits-Bails en cours**

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			48 974	48 974
Montants de l'exercice			9 584	9 584
Sous-total			58 558	58 558

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total				

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A moins d'un an			795	795
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL (suite)

Sous-total		795	795	
Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			59 353	59 353

7.2 - Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine			53 700	53 700
Cumuls des dotations antérieures			43 525	43 525
Dotations de l'exercice			10 175	10 175
Valeur nette comptable				

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en EUROS
- Avec comptes substitués**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 1 425

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	238
Compte courant interet(4558000000)	238
Disponibilités :	1 188
Banques int cour a recevoir(5187000000)	1 188
TOTAL	1 425

8.2 - Charges constatées d'avance = 1 122

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(4860000000)	1 122
TOTAL	1 122

8.3 - Charges à payer = 55 598

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	55 428
Fournis.fact.non parvenues(4081000000)	55 428
Dettes fiscales et sociales :	170
Taxe d apprentissage liberatoire(4380000000)	170
TOTAL	55 598

8.4 - Produits constatés d'avance = 36 196

Produits constatés d'avance	Montant
Prod.constates d'avance(4870000000)	36 196
TOTAL	36 196

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en EUROS

- Avec comptes substitués

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) <i>Capital social</i>	7 500	7 500	7 500	15 000	15 000
b) <i>Nombre d'actions émises</i>	250	250	250		
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	1 324 824	1 659 643	1 181 790	766 718	1 178 210
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	150 290	155 715	58 029	26 799	69 278
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>	32 861	34 533	1 223		
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	117 429	121 182	56 806	26 799	69 278
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	114 580	120 345	56 499	26 495	77 366
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	470	485	227		
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	458	481	226		
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) <i>Nombre de salariés</i>	7				
b) <i>Montant de la masse salariale</i>	193 325	256 006	264 402	242 857	271 944
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>	110 147	101 329	114 201	98 461	104 363

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet EXPERTYM, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 3J CONSTRUCTIONS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2023 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	851 954
Chiffre d'affaires hors taxes	1 324 824
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	114 580

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour EXPERTYM
Fait à PARIS le 05/04/2024

3J CONSTRUCTIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 500 euros
Siège Social : 10, rue Montesquieu, 93410 Vaujours
352 720 726 R.C.S Bobigny

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2024

Le 25 juin 2024 à 10 heures

Les associés de la société 3J CONSTRUCTIONS, société par actions simplifiée au capital de 7 500 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, 10, rue Montesquieu, 93410 Vaujours, sur convocation du Président.

L'Assemblée Générale est présidée par A.R.C. CONSTRUCTION, Président associé de la Société, représentée par Monsieur Florian CHEANNE son gérant.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé, présent ou représenté, entrant en séance.

Selon la feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président de séance, les associés présents ou représentés possèdent 250 actions sur les 250 actions composant le capital social. L'Assemblée Générale réunit donc le quorum exigé par la loi et les statuts pour pouvoir valablement délibérer. En conséquence, elle est déclarée régulièrement constituée.

Le Président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée Générale :

- Les justificatifs de convocation des associés ;
- Les statuts de la Société ;
- La feuille de présence ;
- Le texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale ;
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce établi par le Président ;
- Les comptes annuels de la Société arrêtés au 31 décembre 2023.

Le Président de séance déclare que tous les documents prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition, au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations et reconnaît la régularité des convocations adressées aux associés.

Puis, le Président de séance rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Quitus aux dirigeants
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce établi par le Président et décision à cet égard
- Rémunération de A.R.C. CONSTRUCTION en sa qualité de Président
- Questions diverses

✓
XC 1/3

- Pouvoirs en vue des formalités

Le Président de séance présente et commente les comptes de l'exercice écoulé, puis donne lecture à l'Assemblée Générale du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Cette lecture terminée, le Président de séance déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

L'Assemblée Générale approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune dépense somptuaire et charge non déductible telles que visées par l'article 39-4 du C.G.I. n'a été engagée au titre de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : QUITUS AUX DIRIGEANTS

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président et au Directeur général de l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 114 580 euros.

L'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- A titre de dividendes : 40 000 euros.
- Au compte report à nouveau : 74 580 euros portant ainsi ce compte à un total de 530 015 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social de la Société.

Il est rappelé que les dividendes versés à compter du 1er janvier 2018 aux associés personnes physiques sont soumis, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire à hauteur de 12,8 % perçu à titre d'acompte et, sauf résidence fiscale étrangère des bénéficiaires, à hauteur de 17,2 % aux contributions sociales (CSG, CRDS, prélèvement social, contributions additionnelles à ce prélèvement et prélèvement de solidarité), ce qui porte la retenue à la source globale effectuée par la société à 30 %.

Les dividendes perçus sont à déclarer l'année suivante par les associés personnes physiques avec l'ensemble de leurs revenus et sont soumis à l'impôt sur le revenu soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Dans les deux cas, s'ajoutent 17,2 % de prélèvements sociaux. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Aucune distribution n'a été réalisée au cours des 3 derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, établi par le Président, prend acte qu'aucune convention n'a été conclue ni reconduite tacitement au cours de l'exercice écoulé et, par conséquent, qu'aucune convention n'est à soumettre à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : REMUNERATION DE A.R.C. CONSTRUCTION EN SA QUALITE DE PRESIDENT

La rémunération de ARC CONSTRUCTION pour ses fonctions de Présidente s'est élevée à 161 667 € au cours de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait, des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités qui seront nécessaires relativement aux décisions visées ci-dessus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance et par tous les associés présents ou représentés, une feuille de présence ayant par ailleurs été signée par les votants.

Monsieur Joël CHEANNE

A.R.C. CONSTRUCTION
(Le Président de séance)

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	97 381	84 733	12 647	1,48	6 423	0,81
Immobilisations financières	1 524		1 524	0,18	1 524	0,19
ACTIF IMMOBILISÉ	98 905	84 733	14 172	1,66	7 948	1,01
Matières premières, approv., en cours de production	2 200		2 200	0,26	2 100	0,27
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	1 000		1 000	0,12	1 059	0,13
Clients et comptes rattachés	273 149		273 149	32,06	57 214	7,25
Autres créances	32 270		32 270	3,79	53 312	6,75
Valeurs mobilières de placement	50 000		50 000	5,87		
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	477 148		477 148	56,01	666 353	84,41
Caisse	894		894	0,10	727	0,09
Charges constatées d'avance	1 122		1 122	0,13	702	0,09
ACTIF CIRCULANT	837 782		837 782	98,34	781 468	98,99
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	936 687	84 733	851 954	100,00	789 416	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
--------	---	---

Capital social ou individuel (dont versé : 7 500)	7 500	0,88	7 500	0,95
Ecart de réévaluation	1 500	0,18	1 500	0,19
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	455 435	53,46	375 090	47,51
Résultat de l'exercice	114 580	13,45	120 345	15,24
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	579 015	67,96	504 434	63,90
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	89 503	10,51	158 960	20,14
Autres dettes	147 240	17,28	104 022	13,18
Produits constatés d'avance	36 196	4,25	22 000	2,79
DETTES	272 939	32,04	284 982	36,10
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	851 954	100,00	789 416	100,00

